



Faculté de philosophie et lettres

FLTR

HIST2210

Codicologie

[15h] 1.5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Jacques Pycke
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Au terme de cet enseignement, les étudiants doivent être capables de :

- saisir le codex comme un témoin archéologique de notre passé culturel;
- reconstituer les différentes étapes de la composition du livre médiéval;
- repérer les indices matériels qui permettent de localiser la provenance du manuscrit et parfois de le dater.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

La première partie du cours est théorique : elle comprend l'examen des différentes étapes de composition d'un code : supports de l'écriture - composition des cahiers - pliage des feuillets - mise en page - piqûres et réglures - méthodes de transcription - instruments de travail du copiste - décoration et reliure. Le cours s'intéresse donc plus à l'étude du contenant que du contenu. On essaie de montrer à l'aide de fac-similés les particularités qu'un chercheur peut rencontrer dans un codex lors d'une description codicologique. Le cours vise à montrer les liens qui existent entre les étapes matérielles de confection d'un manuscrit et la transmission des textes qui y sont conservés : le manuscrit est par essence le témoin culturel de son époque. La seconde partie du cours est pratique. Chaque étudiant est amené à décrire un manuscrit de son choix et à mettre en oeuvre les informations théoriques qui ont été exposées pendant la première partie du cours.

Résumé : Contenu et Méthodes

La première partie du cours est théorique : elle comprend l'examen des différentes étapes de composition d'un codex : supports de l'écriture - composition des cahiers - pliage des feuillets - mise en page - piqûres et réglures - méthodes de transcription - instruments de travail du copiste - décoration et reliure). Le cours s'intéresse donc plus à l'étude du contenant que du contenu. On essaie de montrer à l'aide de fac-similés les particularités qu'un chercheur peut rencontrer dans un codex lors d'une description codicologique. Le cours tend à établir les liens qui existent entre les étapes matérielles de confection d'un manuscrit et la transmission des textes qui y sont conservés : le manuscrit est par essence le témoin culturel de son époque. La seconde partie du cours est pratique. Chaque étudiant est amené à décrire un manuscrit de son choix et à mettre en oeuvre les informations théoriques qui ont été exposées pendant la première partie du cours.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

L'évaluation porte pour moitié sur la connaissance des éléments théoriques dispensés pendant le cours. La description codicologique d'un manuscrit est considérée comme exercice pratique et constitue la seconde partie de l'évaluation.

Support : Notes manuscrites des étudiants. Du matériel didactique (vidéodisque, matériel de l'époque, parchemin, cahiers réglés, plumes et encre, éléments de décoration, etc.) sert à illustrer chaque cours. Les étudiants sont invités à prendre comme manuel de référence Introduction à la codicologie, de J. LEMAIRE (Publications de l'Institut d'Etudes Médiévales. Textes, études, congrès, 9). Louvain-la-Neuve, 1989.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CLAS21	Première licence en langues et littératures classiques	(3 crédits)
CLAS22	Deuxième licence en langues et littératures classiques	(3 crédits)
HIST21	Première licence en histoire	(2 crédits)
HIST22	Deuxième licence en histoire	(2 crédits)